



ETHIEN Raynald
Secrétaire Départemental de l'UNSA-Éducation de l'Ardèche

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de l'Ardèche

Le 16 mars 2023

Objet : Mouvement intra 1^{er} degré public 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons pris connaissance des documents concernant les bonifications au mouvement intradépartemental ainsi que ceux concernant les postes à profils ou à exigences particulières.

Nous regrettons ces publications sans aucun travail au préalable avec les organisations syndicales comme vous nous l'aviez pourtant annoncé lors de notre audience du jeudi 23 février 2023. D'autant plus qu'une nouvelle circulaire annonçant la création d'un nouveau poste à exigences particulières paraît : « classe dédoublée REP », avec des délais courts pour informer et postuler – alors que la circulaire pour le mouvement se fait toujours attendre. Cette nouveauté a, par ailleurs, un impact important sur le déroulé du mouvement.

Cette façon de procéder nuit à un travail collaboratif et au dialogue social jusqu'ici bien présent. De plus, comment répondre aux nombreuses sollicitations de collègues qui sont plongés dans l'urgence et l'incompréhension, sans avoir – comme il était toujours le cas – tous les éléments. Nous ne disposons de rien de plus que ce qui est publié sur le PIA.

Ainsi, et afin de rétablir un espace de travail serein, collaboratif et efficace, serait-il possible d'être informés, nous, les organisations syndicales, sur la mise en place concrète de ce nouveau poste à profil « classe dédoublée REP » ? Serait-il possible de connaître la date de parution de la circulaire sur le mouvement 2023 ?

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de mes salutations respectueuses et notre attachement au service public d'éducation.

Le Secrétaire Départemental de l'UNSA-Éducation de l'Ardèche